

LES TRACES A L'ECOLE MATERNELLE

PREAMBULE

I. Aspect éthique :

Etre dans une pédagogie de la réussite suppose d'être attentif à une prise en compte positive de l'enfant. Certaines formes de traces doivent être écartées (cahier de progrès avec des items à connotation de jugement de valeur, cahier de vie accentuant les inégalités sociales, affichage collectif d'évaluations...) : *"Plus que jamais, la seule règle est le regard positif porté sur l'enfant, même en extrême difficulté"*.(Préambule des Nouveaux Programmes. Page 51).

II. Aspect social :

- Le choix des traces dépend parfois des attentes supposées (parents, institution) et conduit alors à rassembler des fiches d'exercice dans lesquelles le sens est absent et à privilégier la réalisation de traces type papier crayon.
- Les traces véhiculées dépendent de la culture de la classe, mais aussi de la culture personnelle des enseignants.

III. Aspect pédagogique :

- La lecture des pratiques des enseignants se fait souvent à partir des traces des enfants. Des activités mises en œuvre et adaptées aux besoins des enfants ne sont parfois pas prises en compte faute de traces (traces évolutives, éphémères, temporaires, brouillons de recherche...).
- La mise en œuvre des traces devrait être subordonnée à l'objectif qu'on souhaite atteindre : destination de la trace, pour qui ? A quel moment ?
- La cohérence des traces par rapport aux étapes de la démarche d'apprentissage est à organiser.
- Les traces peuvent être collectives et/ou individuelles.
- Les traces collectives peuvent devenir des traces individuelles (ex : un affichage collectif qu'on retrouve dans le cahier de vie).
- Les traces doivent être en lien avec tous les domaines d'activités.
- Toutes les fonctions devraient apparaître : mémoire de la vie de la classe, reflet des recherches et des expérimentations, évaluation, information et communication, référents culturels et outils référents d'apprentissage créés par la classe.